



CM 2023-4

République Française
Département de Vaucluse

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA ROQUE ALRIC**

Le 13 décembre 2023 à 18h30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, sous la présidence de monsieur José LINHARES, maire de la commune de La Roque Alric.

Etaient présents : LINHARES José, LAGUNA Elodie, HEREDIA Justine, LINHARES Tiffanie et CASADO ESCOBAR Sylvia.

Etaient absents : Coraline THOMAS-SOUMILLE (pouvoir donné à Sylvia CASADO-ESCOBAR), Roland SEVIN.

Secrétaire de séance : LAGUNA Elodie

Le quorum est atteint.

Le procès-verbal de la séance du 27 septembre 2023 a été lu et approuvé.

Ordre du jour :

1) Décision modificative n°1

Monsieur le Maire explique qu'une décision modificative est nécessaire afin de régulariser les écritures comptables de l'année 2023. La présente décision modificative est proposée par monsieur le Maire :

FONCTIONNEMENT				
Compte	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
011 - 618	9 000,00	,00		
023	,00	9 000,00		
Total	9 000,00	9 000,00	,00	,00

INVESTISSEMENT				
Compte	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
021		,00		9 000,00
23		9 000,00	,00	
041 / 203		,00		1 080,00
041 / 2131		1 080,00	,00	
Total	,00	10 080,00	,00	10 080,00

Pour : 6 | Contre : 0 | Abstention : 0

2) Fonds de concours voirie 2021 - 2022, attribution n°3

Au titre de la période 2021 - 2022, le fonds de concours voirie s'élève à 10 654 €. La commune a perçu en 2021 2 885 € et 7 057 € en 2022.

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter le versement par la CoVe à la commune de La Roque Alric d'un fonds de concours voirie d'un montant total de 445 € pour la période 2021-2022.

Pour : 6 | Contre : 0 | Abstention : 0

3) Fonds de concours proximité, attribution n°1

Monsieur le Maire rappelle que le fonds de concours proximité alloué à la commune de La Roque Alric pour le mandat 2020-2026, d'un montant total de 25 000 €, n'a jamais été sollicité. Il est proposé d'approuver le versement à la commune de La Roque Alric d'un fonds de concours proximité d'un montant total de 3 750 € pour financer l'achat du camion communal.

Pour : 6 | Contre : 0 | Abstention : 0

4) Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - DETR 2024 - Agrandissement du cimetière communal

Monsieur le Maire expose le projet d'agrandissement du cimetière communal et demande l'autorisation de monter un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2024.

Pour : 6 | Contre : 0 | Abstention : 0

5) Achat d'un camion communal et demande de remboursement aux communes de Lafare et de Suzette

Monsieur le Maire indique qu'un nouveau camion communal a été acheté par la commune de La Roque Alric. Au total, la commune a payé 9 268,50 € et demande le remboursement aux communes de Lafare et de Suzette, soit 3 089,50 € TTC pour chaque commune.

Pour : 6 | Contre : 0 | Abstention : 0

6) Approbation de la convention n°3 de mise à disposition du camion communal entre les communes de Lafare, Suzette et La Roque Alric

Monsieur le Maire explique qu'une nouvelle convention de mise à disposition entre les trois communes est nécessaire pour la bonne gestion du camion communal. Après lecture de la convention, monsieur le Maire demande l'autorisation de signer la convention.

Pour : 6 | Contre : 0 | Abstention : 0

7) Signature de la convention de partenariat avec La CoVe pour l'implantation de colonnes aériennes sur le domaine public

La CoVe change le mode de collecte à partir de 2024. La convention suivante présente les modalités de l'implantation de colonnes aériennes sur le domaine public. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer la convention.

Pour : 6 | Contre : 0 | Abstention : 0

8) Questions diverses

Le recensement de la population 2023 s'est déroulé en janvier et février dernier et nous avons reçu les chiffres de la population légale. Nous avons donc recensé 50 ménages sur la commune.

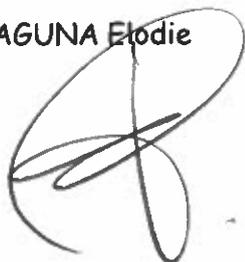
La prochaine édition du petit journal communal devrait voir le jour d'ici février 2024.

L'équipe municipale va réfléchir à l'élaboration de zones d'accélération pour les énergies renouvelables.

La séance est levée à 20h22.

La secrétaire de séance,

LAGUNA Elodie



Le Maire,

LINHARES José



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS VOTÉES PAR
LE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2023**

DEB 2023-20 : Décision modificative n°1

DEB 2023-21 : Fonds de concours voirie 2021 - 2022, attribution n°3

DEB 2023-22 : Fonds de concours proximité, attribution n°1

DEB 2023-23 : Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires
Ruraux - DETR 2024 - Agrandissement du cimetière communal

DEB 2023-24 : Achat d'un camion communal et demande de remboursement aux communes de
Lafare et de Suzette

DEB 2023-25 : Approbation de la convention n°3 de mise à disposition du camion communal
entre les communes de Lafare, Suzette et La Roque Alric

DEB 2023-26 : Signature de la convention de partenariat avec La CoVe pour l'implantation de
colonnes aériennes sur le domaine public

Le Maire,



José LINHARES

